

Bonjour Issoufou , Bonjour Ahmoudou,

Nous voulions tout d'abord vous remercier et en particulier Issoufou pour tes rapports toujours de qualité.

Nous n'avons toutefois pas le même point de vue et même nous sommes très éloignés de la façon dont les choses sont vues concernant les résultats. Une bonne année, ce n'est pas ça. Pas de réussite à Tahoua, 1 élève sur 7 au bac, et beaucoup trop de redoublants. On peut quand même dire qu'il y a un soupçon de satisfaction au niveau du BEPC.

Pour information, le taux de réussite dans nos pays est de 80 à 85 % sans cours de soutien et chez vous, vous vous contentez avec un taux de 15% avec des cours de soutien, Il faudra nous expliquer où est le problème?? et comment vous pouvez être satisfaits de si peu de réussite. Les élèves de Tanfergal ont eu un taux zéro avec des élèves qui se représentaient pour la deuxième voir la troisième fois. Diori dit qu'il veut transférer tous les élèves à Tahoua, vous avez une idée de la raison??

Tu nous dis qu'il ne faut pas se référer à ces résultats concernant la qualité de l'enseignement à D'A AWA, alors comment tu expliques la médiocrité des résultats

Tout cela pour en venir au fait qu'il faille dépenser de l'argent pour permettre à des élèves de redoubler et ce aux détriments de plus de confort, à tous les niveaux, confort que nous pourrions apporter à l'ensemble des élèves.

Cela fait plusieurs années que nous vous expliquons qu'il nous est difficile de réunir le budget nécessaire à la scolarisation des élèves. Une chose est sûre c'est que nous n'accepterons pas les triplements et nous étudierons les redoublements en fonction des bulletins de l'année.

IL faut se rendre compte que les redoublements remettent en cause le fonctionnement de notre aide. Faites bien passer le message auprès des élèves et des parents qui prennent la décision de transférer leurs enfants dans la meilleure soit disant école de Tahoua. Ce transfert engage des frais supplémentaires comme par exemple les hébergements et Ahmoudou ne sera plus légitime pour représenter les élèves puisqu'il ne partagera pas leur quotidien. C'est un problème.

Pour en revenir aux chiffres, et ceux concernant les élèves du CSP solidarité, hormis la nourriture tous les frais sont à la hausse ou nouveaux. Comme ce choix à été fait par les élèves et les parents, ces derniers devront participer plus activement financièrement. Donc notre aide. par rapport à la demande sont revus à la baisse. Nous prenons à notre charge les inscriptions soit 435000 f

Pour ce qui est du loyer notre participation sera de 15000 f par mois

Electricité 3000 par mois

Eau 3000 par mois

Nourriture 550 par jour par élèves

Ce qui d'après mes calculs: période du 15 au 30 sept
 $7500+1500+1500+15(550 \times 3)$ 24750 soit 35250 f (je n'ai pas vu de frais de

nourriture dans ta demande pour cette période) A cela il faut ajouter les frais de scolarité ce qui nous fait au total $35250+435000 = 470250$ F soit 716,84 euros.

Premier trimestre : 45000 loyer + 9000 électricité +9000 eau+ 3 (90 x 550)
148500 211500 F soit 322,40 euros

Deuxième trimestre identique

211500 F soit 322,40 euros

Troisième trimestre de quatre mois ??

282000 F soit 489,87 euros

Montant total pour les trois élèves au CSP solidarité de Tahoua

1175250 F soit 1792 euros

Pour ce qui est des élèves de Tanat, et collègue les inscriptions sont de:

4445500F soit 6776,67 euros

Pour le premier trimestre on reprend les chiffres, juste que le salaire de Goudé est de 45000f par mois et non 50000f comme demandé.

L'augmentation du nombre d'élèves n est que de 4 éléments et la caisse médicale reste inchangée à 150000 f (les accidents de moto, ne sont pas à prendre en compte avec la caisse maladie de l'école) montant du premier trimestre.

3990500 F soit 6083,07 euros

Ainsi que du 15 au 30 sept

115000F soit 175,30

Deuxième trimestre : 3220500F soit 4909.29 euros

Troisième trimestre : 3370500 F soit 5137,95 euros

En ce qui concerne les frais de scolarité de l'étudiant, il serait bon dans un premier temps qu'il puisse faire un choix concernant ses études et le lieu ou il ira étudier, ça nous intéresse. On est un peu surpris de la durée de la scolarité (Août ??)

Les sommes allouées seront celles demandées

Soit 135000 x3 et 4eme trimestre à voir

Total 495000F soit 754,57 euros

Montant global de l aide pour 2019/2020 : 16590000 F soit 25290 euros qui se décomposent comme suit

Premier trimestre ainsi que septembre CSP Solidarité Inscriptions :
435000F

Nourriture loyers etc 211500+ 35250= 246750F

681750F soit 1039.25 euros

Premier trimestre ainsi que septembre :

Abalak lycée et collège

Inscriptions : 4445500 F

Nourriture loyers etc 3990500 F

Septembre 115750 F

Etudiant 135000 F

8686750 F soit 13242 euros

Virement premier trimestre : 681750+8686750 =9368500 F **soit 14281.25 euros**

Deuxième trimestre :

Tahoua 211500 F

Abalak loyer nourriture etc 3220500 F

Etudiant 135000 F

Virement deuxième trimestre 3567000 F **soit 5437,50 euros**

Virement troisième trimestre :

Tahoua 282000 F

Abalak loyer nourriture etc 3370500 F

Etudiant : 175000 F

3827500 F **soit 5834,60 euros**

Montant total : 681750+8686750+3567000+3827500= 16081250 F

soit 24514,10 euros

Sauf erreur de ma part.

Les versements seront effectués comme souhaité dans la mesure du possible. Le premier début septembre, le deuxième début janvier et le troisième début avril. L'année prochaine, arrangez vous pour faire parvenir le rapport début Août, ça nous évitera de courir, le mois d'août est un mois où les gens sont en congé, pas toujours disponibles et nous espérons que cette année vous ne vous satisferez pas avec si peu de réussite.

Concernant ces versements, les sommes sont énormes surtout le premier versement, et nous nous retrouvons dans la même situation que l'année passée, sauf que comme le nombre d'élèves chez ONODEP est beaucoup moins important donc nous ne virerons pas l'argent sur leur compte. Nous voudrions savoir comment nous allons effectuer le virement en étant sur que vous n'ayez pas de problèmes. Ne serait il pas possible de payer les inscriptions à D'A AWA par virement sur le compte de l'école.

Si oui demandez au responsable de l'établissement de vous communiquer un Relevé d'Identité Bancaire que vous nous ferez parvenir rapidement.

Autre soucis, la légitimité de Ahmoudou qui n'est plus à Abalak avec ces camarades, légitimité que j'ai souligné précédemment. Comment voyez- vous les choses ??

Le Président LH France

Patrick

Riaucourt le 27/08 /2019